FMH ISFM 990

# Promotion de projets de l'ISFM: nouvelle mise au concours

Werner Bauera, Raphael Stolzb, Nadja Jennic

- <sup>a</sup> Dr med., président de l'ISFM
- <sup>b</sup> Dr med., vice-président de l'ISFM
- $^{\circ}$  M. Sc., collaboratrice scientifique ISFM/FMH

L'une des tâches essentielles de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) est de soutenir activement les formateurs et de continuer à développer la qualité de la formation médicale postgraduée. Pour remplir sa mission, l'ISFM a donc organisé pour la première fois en 2013 un concours visant à promouvoir des projets en faveur de la formation postgraduée.

La diversité, l'originalité et la qualité des projets reçus nous ont fortement impressionnés et le choix des lauréats n'a pas été simple. Fort de ce succès, la direction de l'ISFM a donc décidé de reconduire le concours afin d'apporter un soutien méthodologique et didactique concret à la formation postgraduée médicale.

Malgré la charge de travail croissante des formateurs et la diminution constante des ressources financières dans le domaine de la santé en Suisse, nous espérons vivement que cette année encore, vous serez nombreux à nous faire part de vos idées originales et de vos projets novateurs en faveur de la formation.

Les moyens financiers de l'ISFM proviennent essentiellement des taxes pour l'octroi des titres de spécialiste. En d'autres termes, ce sont les médecins en formation postgraduée qui financent en grande partie nos activités. Une raison suffisante pour employer ces ressources non seulement pour des tâches administratives relevant de la formation postgraduée (reconnaissance des programmes et des établissements de formation, évaluation de la formation, octroi des titres), mais aussi et surtout pour contribuer à encourager des idées nouvelles dans ce domaine.

#### Contenu et méthode libres

Le concours de l'ISFM s'adresse aux formateurs (personnes individuelles ou équipes) responsables d'établissements de formation postgraduée reconnus en Suisse. Le contenu des projets et la méthode employée sont libres. A titre d'exemple, mentionnons les contenus suivants: moyens auxiliaires didactiques, offres

«teach the teachers», applications informatiques, outils d'apprentissage interactifs, méthodes de simulation, et bien d'autres. Nous souhaitons que cette mise au concours soit aussi large que possible afin de laisser une chance à tous types d'innovations en faveur de la formation.

Les projets soumis doivent préciser les points suivants:

- Objectif visé;
- Description de la méthode, du produit et du résultat visé;
- Plus-value pour la formation postgraduée;
- Etendue des possibilités d'utilisation et transmissibilité, application dans d'autres institutions;
- Critères d'évaluation et de mesure;
- Calendrier;
- Budget détaillé du financement global ou partiel
- Coordonnées du responsable de projet.

Les projets proposés doivent être réalisables et transposables à d'autres établissements de formation, éventuellement avec des adaptations. Le soutien financier alloué peut couvrir l'ensemble du projet ou consister en une contribution à un projet plus important. Les projets soumis doivent pouvoir être achevés d'ici au printemps 2017 et un premier bilan intermédiaire devra être remis en septembre 2016.

Vous pouvez envoyer vos projets sous forme électronique d'ici au 15 octobre 2015 à siwf[at]fmh.ch avec la

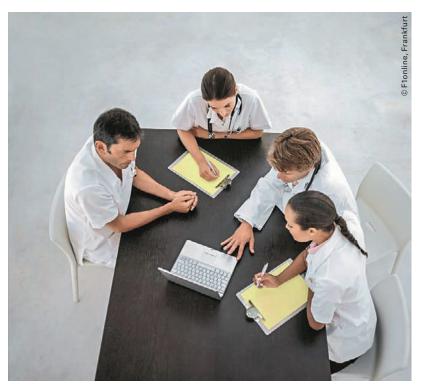
#### Envoyez vos projets dès maintenant!

L'ISFM promeut des projets qui soutiennent directement la formation postgraduée des médecins. Avez-vous de nouvelles idées ou disposez-vous d'un concept pertinent que vous souhaiteriez mettre en œuvre?

Sont autorisés à participer à ce concours les médecins ayant une fonction de formateur dans un établissement de formation postgraduée suisse reconnu.

Alors envoyez votre projet sous forme électronique à siwf[at] fmh.ch avec la mention «Promotion de projets de l'ISFM».

FMH ISFM 991



Le concours de l'ISFM s'adresse aux formateurs (personnes individuelles ou équipes) responsables d'établissements de formation postgraduée.

Correspondance: ISFM/FMH Elfenstrasse 18 Case postale 300 CH-3000 Berne 15 Tél. 031 359 11 11 siwf[at]fmh.ch mention «Promotion de projets de l'ISFM». Un jury composé de membres du comité et de la direction de l'ISFM se chargera de sélectionner les projets. Le jury aura jusqu'à fin décembre 2015 pour délibérer. Les contributions de soutien vont de 40 000 à 60 000 CHF pour le financement de l'ensemble du projet et de 10 000 à 20 000 CHF pour un financement partiel. La

répartition et l'utilisation des moyens financiers à disposition relèvent de la compétence du jury.

## Créer de nouvelles incitations grâce à la promotion de projets

Les projets mis en œuvre seront publiés sur le site internet de l'ISFM (www.siwf.ch) ainsi que dans le *Bulletin des médecins suisses* et présentés lors d'une manifestation organisée par l'ISFM. Les résultats des projets primés seront ensuite mis à la disposition des spécialistes et d'un public plus large afin de les inciter à lancer d'autres projets pour améliorer la qualité de la formation médicale postgraduée.

### Délai de participation: 15 octobre 2015

Vous trouverez de plus amples informations sur notre site internet www.siwf.ch. Pour toute question, veuillez vous adresser à siwf[at]fmh.ch ou au 031 359 11 11.

Mention légale: l'ISFM se réserve le droit, pour des motifs exceptionnels, d'annuler le concours ou d'en modifier les conditions de participation et les subventions octroyées. Toute voie juridique est exclue et aucune correspondance sur le concours ne sera échangée. Les membres du jury n'ont pas le droit de participer au concours.